



**COORDINATION SYNDICALE DEPARTEMENTALE 64  
DES SERVICES PUBLICS**

Place Ste Ursule  
64100 BAYONNE  
05 59 55 04 89

[csdcgt64@gmail.com](mailto:csdcgt64@gmail.com)  
0612790359

49 avenue Dufau  
6400 PAU  
05 59 27 89 77

**Agents Territoriaux : ne nous laissons plus faire !**

Les agents territoriaux sont présents partout dans toutes les villes comme dans les villages donc nous représentons une force certaine !

**Prenez contact, pour organiser la riposte, la CGT reste disponible, ouverte à toutes et tous !**

Nous pouvons vous aider à déposer des cahiers revendicatifs, ainsi nous commencerons à construire le rapport de force nécessaire.

**Si nous voulons vivre mieux, être respectés, travailler dans de bonnes conditions, il nous faut agir collectivement et arrêter de subir seul dans son coin ! Cela ne dépend que de vous !**

**Le 15 juin 2021, construisons ensemble une grande journée de mobilisation par la grève !**

Des années sans augmentation de traitement, des salaires qui ne couvrent plus nos besoins, ça c'est du vécu depuis trop longtemps !

Alors oui, il faut agir collectivement pour exiger une augmentation significative de notre pouvoir d'achat, une augmentation significative de la valeur du point d'indice ! **Ce ne sont pas de primes dont nous avons besoin mais un véritable salaire avec un véritable déroulement de carrière.**

Le gouvernement s'attaque à la Fonction Publique, en voulant faire appliquer une loi dite « de transformation de la fonction publique ». Celle-ci va détruire notre statut, nos carrières ne seront plus gérées collectivement, les organismes CAP et CT qui sont un rempart contre l'arbitraire ne seront que des chambres d'enregistrement. Les CHSCT disparaîtront en 2022 et regroupés avec le CT deviendront le

Comité social Territorial.

**Avec cette loi, ils veulent nous voler le seul acquis local que sont les jours de congés !** Le seul petit avantage que certains pouvaient avoir. Cette mesure de perte de pouvoir d'achat, car on travaillera plus longtemps pour le même salaire, permettra aussi de supprimer environ 54 000 emplois de fonctionnaires. Macron est presque à son objectif de campagne puisqu'il annonçait vouloir supprimer 70 000 emplois dans la territoriale.

De nombreux(es) collègues sont non titulaires depuis des années, la loi va aggraver cette situation avec les contrats de projets. Exigeons la titularisation de tous les collègues occupant un emploi permanent comme le prévoit la loi de 1984. **Il y en assez de la précarité de l'emploi !**

**Les conditions de travail se dégradent**, beaucoup ne supportent plus l'ambiance et se mettent en arrêt, il y a de plus en plus d'agents en burn-out, ces situations vont se développer si nous nous ne regroupons pas et n'agissons pas.

Bayonne, le 10 mai 2021

.....  
**Je souhaite agir, alors je rejoins le syndicat CGT**

**Nom** .....**Prénom**.....  
**Adresse**.....  
**Mairie**.....**Service**.....

